

## La protection de l'environnement dans la démarche de Développement

### Durable: Cas de NCA Rouïba

## The protection of the environment in the process of Sustainable

### Développement: Case of NCA Rouïba

Kahina BECHEKE R\*

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

(Algérie)

bkahina8@hotmail.fr

Pr Farida BEKOUR

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

(Algérie)

bekamefrida@yahoo.fr

#### Résumé:

La protection de l'environnement dans le cadre du développement durable est l'un des objectifs les plus importants énoncés dans les activités du Forum international sur le développement durable (Rio 1992). Dans ce contexte et afin de réaliser cet objectif, il est nécessaire de mener des actions de sensibilisation de toutes les parties concernées, y compris, l'entreprise, l'Etat, et le citoyen. L'entreprise algérienne a un rôle important dans la réalisation de ces objectifs. Dans cet article, nous tentons de relater la contribution de l'entreprise algérienne dans la réalisation de ces objectifs de développement durable, et de vérifier si la protection de l'environnement fait partie de ses priorités, en menant une étude de terrain de la société NCA (Rouïba).

#### informations sur l'article

Reçu

01/05/2021

Acceptation

03/06/2021

#### Mots clés:

- ✓ Développement durable,
- ✓ L'environnement,
- ✓ L'entreprise.

#### Abstract :

The protection of the environment in the context of sustainable development is one of the most important objectives set out in the activities of the International Forum on Sustainable Development (Rio 1992). In this context and in order to achieve this objective, it is necessary to carry out awareness-raising actions among all the parties concerned, including the company, the State, and the citizen. The Algerian company has an important role in achieving these objectives. In this article, we try to relate the contribution of the Algerian company in the achievement of these sustainable development goals, and to check if the protection of the environment is one of its priorities, by conducting a field study of the company NCA (Rouïba).

#### Article info

Received

01/05/2021

Accepted

03/06/2021

#### Keywords:

- ✓ Sustainable Development,
- ✓ Environment,
- ✓ Company.

\* Auteur correspondant

## 1. INTRODUCTION

L'intégration de la protection de l'environnement dans la démarche de Développement Durable (DD) des entreprises semble être, de nos jours, un défi pour les managers. Plusieurs facteurs incitent les entreprises à s'inscrire dans cette démarche de Développement Durable et à intégrer la protection de l'environnement dans leurs préoccupations stratégiques. Ces facteurs peuvent être réglementaires, économiques et sociales.

Pour certaines entreprises, l'intégration de la protection de l'environnement et son inscription dans la démarche de développement durable constitue un atout stratégique pour l'entreprise lui permettant de tirer profit à moyen terme et de créer de la valeur pour l'entreprise. Pour d'autres, l'intégration de l'environnement est considérée comme une menace ou une contrainte vu l'ensemble des coûts engendrés pour l'entreprise. Cette problématique a fait, particulièrement, objet de plusieurs recherches et études pour pouvoir trancher et apporter des réponses à cette question qui représente un dilemme pour les entreprises.

De manière globale, il existe différents travaux traitant la question de l'intégration de la protection de l'environnement dans l'entreprise et son impact sur la performance globale de l'entreprise. Dans ce cadre et s'agissant de l'entreprise algérienne, cette dernière est également contrainte de s'adapter aux nouvelles exigences pré-dictées par les objectifs du Développement Durable afin de pouvoir garantir sa pérennité au sein des marchés et assurer son développement économique.

Les concepts de développement durable et de protection de l'environnement sont apparus en Algérie pendant ces dernières décennies, ils connaissent aujourd'hui une forte appréciation par l'entreprise algérienne.

S'intéressant au cas de l'Algérie, la mise en place d'un modèle économique se basant sur la moindre consommation des ressources semble être, aujourd'hui, une nécessité pour y remédier à la problématique des ressources et éviter le gaspillage et s'en sortir du modèle économique linéaire qui semble être, dans le contexte de l'environnement actuel, un modèle qui n'offre pas totalement de solutions et qui ne favorise pas vraiment la croissance et le développement économique du Pays.

A ce titre, dans cet article, nous allons apporter des éléments de réponse à la problématique suivante : **Quelle est la place de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable dans le processus de gestion de l'entreprise algérienne en se référant au Cas de la Nouvelle Conserverie Algérienne de Rouïba.** Afin de répondre à cette problématique, nous avons formulé quatre hypothèses suivantes :

**La première hypothèse :** Il y a une forte connaissance des concepts de développement durable et de protection de l'environnement par NCA Rouïba.

**La deuxième hypothèse :** NCA Rouïba, consciente de ses défis environnementaux, accorde une importance capitale à la protection de l'environnement.

**La troisième hypothèse :** La protection de l'environnement est réellement intégrée dans le processus de gestion de l'entreprise NCA Rouïba.

**La quatrième Hypothèse :** Les déchets sont une source de création de valeur pour l'entreprise.

Afin de répondre à cette problématique de recherche, nous avons organisé ce présent article en deux principaux points :

- Le développement durable et la protection de l'environnement en Algérie ;
- L'état des lieux de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable dans le cas de la Nouvelle Conserverie Algérienne NCA Rouïba.

## **2. Méthodologie de recherche**

En revanche, afin de mieux cerner l'état des lieux des concepts de développement durable et de protection de l'environnement dans l'entreprise, nous avons opté pour la méthodologie de recherche basée, dans un premier temps, sur la revue de la littérature afin de définir et présenter les notions liées au développement durable, à l'environnement, à la protection de l'environnement. Dans un deuxième temps, nous avons opté pour l'utilisation de l'outil méthodologique de collecte d'informations « le questionnaire » que nous avons soutenu par des entretiens avec les responsables de l'entreprise quand cela s'avérait nécessaire.

Ainsi, pour la collecte de ces informations, nous avons réalisé une enquête au niveau de l'entreprise algérienne NCA Rouïba. Une enquête que nous avons entamée au début du mois de novembre 2018 pour la finaliser en mars 2019. Les informations collectées portent sur la période d'étude allant de 2012 à 2018. Toutefois, il est nécessaire de mentionner que dans certains cas, les données ne concernent que la période allant de 2012 à 2015, ceci s'explique par des raisons de non disponibilité de l'information.

Le questionnaire que nous avons élaboré comporte des questions fermées afin de faciliter le travail aux responsables de l'entreprise et des questions ouvertes pour récolter les avis des différents responsables. Ces questions portent sur les notions :

- *De protection de l'environnement et de développement durable* afin de repérer le degré de connaissance de ces deux concepts par les responsables de l'entreprise ;
- D'intégration et d'importances accordées à la protection de l'environnement par cette entreprise.

Nous avons adressé ce questionnaire aux responsables chargés de l'environnement ; aux chargés des ressources humaines et au responsable Commercial. Nous avons eu des séances de travail avec ces responsables pour comprendre et affiner les réponses aux questions.

## **3. Cadre théorique de la protection de l'environnement et du Développement Durable**

### **3.1. Le Développement Durable et la protection de l'environnement**

Afin de mieux cerner la problématique de l'évolution du développement durable en Algérie, il y a lieu de définir ces deux notions.

Les Nations Unies définissent le DD comme « **un processus consensuel de prise de décision au sein des Etats, des institutions et des sociétés, dans lequel l'impact des activités économiques, l'environnement ou l'écosystème et le bien être des sociétés sont intégrés et optimisés, sans compromettre aux besoins des générations futures** ». (Brunel S, 2004).

En outre, la mise en place de la démarche de DD nécessite la prise en considération des besoins présents de manière rationnelle tout en essayant de préserver les ressources pour qu'elles puissent être à la disposition des générations futures.

L'Agenda 21 avance la définition du DD comme étant « **les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au Développement Durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature pour parvenir à un Développement Durable. La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément** ».

En effet, l'instauration des pratiques de développement durable nécessite la présence de ses trois dimensions à savoir : l'économie, la société et l'environnement ; en outre la prise en considération uniquement de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable n'est pas suffisante.

La Commission des Communautés Européennes (CCE) définit le DD comme étant « **une politique et une stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique, social, dans le respect de l'environnement, et sans compromettre les ressources** ». (Leininger, 2009).

Cette définition montre que le DD est en réalité une politique qui doit garantir un développement économique et social de l'entreprise et de la nation à condition de prendre en considération les contraintes environnementales notamment l'épuisement des ressources naturelles.

**Le développement durable** est « **Un processus qui réunit les domaines de l'écologie, politique, de l'économie et du social. Il cherche à établir un cercle vertueux entre pôles de Développement Durable (à savoir le pôle social, économique et écologique) par la prise en compte des interrelations entre croissance économique, inégalité, pauvreté, développement industriel et dégradation environnementale** ». (Suarez A, 2008).

Le comportement des sociétés traditionnelles avec l'univers véhicule l'idée de DD. Ceci indique son ancrage dans l'évolution historique de la société. Par ailleurs, la période de l'après guerre, dite des « **trente glorieuses** », était un champ de développement du concept de DD. Ce développement est marqué par la forte croissance qu'a connue le monde grâce à la révolution industrielle qui a débuté en Angleterre au 19<sup>ème</sup> siècle, puis elle s'est propagée dans le reste du monde. (Chantal B, 2006).

Cette croissance est marquée par différentes innovations dans plusieurs domaines notamment celui de l'énergie. Dès les années 1960, certains spécialistes notamment Dennis Meadows et Donella Meadows, cité par (Abdlmalki L. 2010), dans leur rapport Meadows

intitulé « **halte à la croissance** » se penchèrent sur la question de cette perpétuelle croissance et de ses limites et particulièrement sur l'impact de ce développement continu sur l'environnement. Ainsi, en analysant toutes ces définitions, nous pouvons annoncer que le DD repose en réalité sur trois piliers qui sont :

- L'économie qui consiste à assurer la distribution et la consommation équitable des richesses ;
- La société qui consiste à assurer l'équité entre les sexes et les égalités entre les individus ;
- L'environnement qui consiste en la protection des ressources naturelles et la lutte contre le gaspillage grâce à une consommation rationnelle.

Dans cet article, notre intérêt est donc porté sur l'aspect environnemental du DD. De ce fait, nous présentons quelques définitions de la notion de l'environnement.

L'environnement est « ***l'ensemble à un moment donné des agents physiques, chimiques et biologiques et des facteurs sociaux susceptible d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les organismes vivants et les activités humaines*** ». (L'Association Française de Normalisation, AFNOR, 2004).

L'environnement est « ***un milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, les êtres humains et leurs interrelations*** ». (La norme ISO 14001, 2004, in Faure-Rochet. O, 2009)

Il est important de préciser que le milieu dans cette définition désigne le contexte interne et externe de l'entreprise.

Dans le domaine économique « **l'environnement est considéré comme un actif composite qui fournit tout un ensemble de services** ». (Tietenberg T, 2013). Suivant Cette définition, l'environnement désigne une source pour l'économie vu qu'il fournit les éléments nécessaires pour l'économie.

L'environnement est « ***un champ de préoccupations collectives qui a émergé en tant que tel à la fin des années 60*** ». (Godard O, 2015), Dans cette définition, le champ représente les différents problèmes dont souffre la planète aujourd'hui comme la pollution sous ses différentes formes.

L'environnement étant donc un des piliers du DD, **la protection de l'environnement** fait alors partie des objectifs du DD. Un objectif que compte atteindre tous les pays vu la dégradation de l'environnement, la menace de la flore et de la faune, la disparition des espèces naturelles et la transformation des espaces verts que vit aujourd'hui la planète. L'Algérie, à l'instar de tous ces pays, considère la protection de l'environnement comme un de ses objectif pour réaliser le DD. C'est à ce titre que nous développons, dans le point qui suit, l'évolution du DD et de la protection de l'environnement dans le contexte algérien.

### 3.2. **La genèse du Développement Durable en Algérie**

Tout comme pour la plupart des pays du monde, l'Algérie souffre de problèmes écologiques depuis des années. En effet, la dégradation continue de l'environnement global et

l'épuisement des ressources naturelles nécessitent une mise en place d'actions correctives. Ceci dans l'objectif d'améliorer la situation économique, sociale et environnementale et s'inscrire dans la démarche de DD.

De ce fait, l'Algérie, depuis la conférence internationale des Nations Unies sur l'environnement et le DD en 1992 à Rio, ne cesse de déployer des efforts afin de parvenir aux Objectifs du DD fixés lors de cette rencontre. Dans ce cadre, plusieurs facteurs ont contraint l'Algérie à prendre la décision d'investir dans le domaine de DD et de protection de l'environnement. Parmi ces facteurs, nous pouvons citer :

- Les facteurs économiques ;
- Les facteurs écologiques ;
- Les facteurs sociaux et institutionnels.

Ainsi, après l'indépendance, l'Algérie a procédé à de nombreuses réformes sur tous les plans. La situation économique, durant la période allant de 1970 jusqu'aux années 2000, a contribué à l'émergence et à l'évolution du concept de DD (Benchenhou, 2005). Cependant, les économistes ont subdivisés cette période en trois principales décennies à savoir :

- **La décennie entre 1970 – 1980** : Cette décennie se caractérise par une forte croissance économique marquée par l'expansion du secteur des hydrocarbures, et l'aspect social se manifeste pendant cette période. Par ailleurs, sur le plan économique et social, l'Algérie connut une phase de prospérité et de croissance. Il est par ailleurs vrai que les réformes économiques et sociales mises en place par l'Etat ont contribué au développement économique de la nation, mais ces réformes se faisaient sans prendre en considération **l'aspect environnemental**. De ce fait, durant cette période, **l'Algérie négligeait les aspects écologiques**. Par conséquent, il est possible de parler d'un environnement écologique dégradé en Algérie.
- **La décennie entre 1980-1990** : Contrairement à la première décennie, cette dernière se caractérise par un ensemble de défaillances et de faiblesses pratiquement sur tous les plans. Ainsi, l'ensemble des difficultés retrouvées pendant cette période représente en réalité les résultats de tout un système mis en place. En effet, ce sont les inconvénients de la centralisation de l'allocation des ressources.

A partir de 1986, la situation économique, sociale et écologique de l'Algérie continue à se dégrader. Cela peut être expliqué par les différentes faiblesses qui se manifestaient dans tous les secteurs pendant cette période. Il est aussi important de noter que pendant cette période, l'Algérie est marquée par une baisse des ressources financières, ce qui aggravait encore sa situation. Cette baisse des ressources financières a entraîné la baisse des investissements de l'Etat limitant par là, ses efforts pour lutter contre les phénomènes sociaux : la pauvreté et le chômage. Il en résulte, un taux de chômage élevé par rapport aux années 70.

S'intéressant à l'aspect écologique, la crise écologique commence à prendre de l'ampleur et à se manifester à partir de 1986. Ses carences trouvent leurs fondements dans un système économique basé sur l'extraction directe des ressources naturelles

suite à la forte industrialisation. La subvention octroyée par l'Etat aux différents producteurs agricoles ainsi qu'aux différents consommateurs a induit un phénomène de surexploitation des zones côtières et l'apparition du problème de la pollution.

- **La décennie entre 1990 et 2000** : Suite aux différentes faiblesses et carences manifestées à partir de 1986, l'Algérie a procédé à un ensemble de réformes économiques, sociales et écologiques. L'Algérie s'est ainsi rendue compte que la centralisation et la planification économique ne semblent plus être le modèle économique qui pourra faire sortir le pays de la crise. Pour cela, comme première réforme, l'Algérie a privilégié l'ouverture du marché. Cette période se caractérise alors par la volonté de l'Etat à mettre fin au système socialiste et à donner naissance au libéralisme économique dans un contexte de mondialisation.

Sur le plan écologique, l'Algérie a mis en place un ensemble de lois qui visent à améliorer la situation écologique de la nation. Plus précisément en 2001, l'Algérie a décidé de consacrer un important budget pour remédier aux problèmes environnementaux.

### **3.3. *Les enjeux du développement durable et de la protection de l'environnement en Algérie***

L'Algérie s'est engagée activement dans le domaine du DD. Ce concept représente pour l'Algérie un ensemble d'enjeux. Sur le plan économique, le DD offre plusieurs alternatives permettant d'assurer le développement économique de la nation sans compromettre le besoin des générations futures en termes de consommation de ressources. Le recours aux énergies renouvelables est l'une des stratégies possible afin de lutter contre le phénomène de l'épuisement des ressources naturelles.

Cependant, il est nécessaire de noter que l'économie algérienne se base sur le recours aux énergies non renouvelables, et l'utilisation de ce type d'énergie pose la problématique de la satisfaction des besoins futures de la population et induit l'amplification du problème de pollution du aux différentes émissions énergétiques dans l'atmosphère notamment les gaz à effet de serre. A cet effet, la solution préconisée par la logique du DD est le recours à l'énergie renouvelable à l'horizon 2020 pour préserver les ressources naturelles et exploiter l'énergie solaire. De plus, l'Algérie dispose d'un potentiel énergétique très important qui pourra répondre, non seulement, aux différents besoins exprimés mais également réduire et éliminer le problème de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, les enjeux écologiques sont identiques que ce soit pour l'Algérie ou pour le reste du monde. Ainsi, les problèmes écologiques comme la pollution se manifestent à l'échelle mondiale. Le plus important actuellement est de savoir faire face, de trouver des alternatives qui conviennent et de relever les défis.

Aussi, les enjeux écologiques sont liés directement aux enjeux économiques et sociaux, cela veut dire que si l'Etat algérien parvient à mettre en place des dispositifs économiques et sociaux nécessaires pour les différents problèmes signalés précédemment, la plupart des

problèmes écologiques seront résolus. En effet, la protection de la biodiversité est liée à la préservation des ressources.

La préservation signifie une moindre consommation qui se fait par le recours, bien sûr, aux énergies renouvelables, ce qui est également valable pour les émissions de gaz à effet de serre et pour la pollution. Le plus important aussi pour l'Algérie est de pouvoir enraceriner la culture environnementale auprès de la société. Pour y faire, il est nécessaire de développer les principes de l'économie circulaire qui semble être au service de la mise en place de la démarche de développement durable. En effet, la protection de l'environnement est la responsabilité de tous : **le citoyen, l'Etat et l'entreprise**. (Bouacida, 2016). Par économie circulaire nous désignons :

« Une économie qui maintient un équilibre entre le développement économique et la préservation des ressources car ses principes sont basés sur une moindre consommation des ressources ». (ADAME in Aurez, V., LEVY J-C.2013).

« Un système de production et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service. Dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et contribuant au bien être des individus et des collectivités». (Pole québécois, 2009).

De ces deux définitions, nous pouvons comprendre le principe de fonctionnement du modèle de l'économie circulaire. C'est une économie qui intègre dans ses principes la protection de l'environnement et l'écologie. Non seulement basée sur la moindre consommation des ressources, mais aussi non génératrice de déchets et de pollution et lutte contre le phénomène du gaspillage.

Le processus de l'économie circulaire est sous forme d'un circuit (**voir annexe 2**), la première étape consiste en l'extraction de la ressource dans la nature, puis elle est transformée en produit fini qui est en suite commercialisé dans les marchés. L'utilisation des produits et des services génèrent évidemment des déchets. Dans l'économie circulaire le déchet constitue une ressource qui peut être transformée encore en produit ou en service utilisable. La réglementation algérienne consacre une part très importante à la notion de déchet, c'est la base de référence de toutes les entreprises algériennes. Elle définit le déchet, elle établit une classification et met en place les stratégies nécessaires pour la gestion des déchets. La réglementation algérienne et plus précisément **la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001** définit le déchet comme étant : « Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, et généralement toute substance, ou produit et tout bien meuble dont le propriétaire ou le détenteur se défait, projette de se défaire, ou dont il a l'obligation de se défaire ou de l'éliminer». Elle donne aussi une classification pour les déchets, qui selon la réglementation, les déchets sont classés comme suit:

**-Les déchets ménagers et assimilés** « Tous déchets issus des ménages ainsi que les déchets similaires provenant des activités industrielles, commerciales, artisanales et autres qui , par leur nature et leur composition, sont assimilables aux déchets ménagers». (Loi 01.19, 2001).

**-Les déchets spéciaux** «Tous déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui, en raison de leur nature et de la composition de matières qu'ils contiennent, ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes». (Loi 01.19, 2001).

**-Les déchets inertes** « Tous déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine.»(Loi 01.19, 2001).

En résumé, nous pouvons avancer que les enjeux du développement durable s'articulent autour de ses trois dimensions : la dimension économique, la dimension sociale et la dimension environnementale.

Dans ce cadre, nous allons d'abord, nous intéresser à l'étude du comportement de l'entreprise algérienne en termes de responsabilité environnementale dans la démarche du DD. Nous procédons par la suite à la présentation des résultats de l'enquête menée auprès de la **Nouvelle Conserverie de Rouïba** sur l'état des lieux de la protection de l'environnement et nous mettons ainsi l'accent sur la gestion des déchets au sein de cette entreprise.

#### 4. Analyse et discussion des résultats

##### 4.1. Présentation de l'entreprise

La Nouvelle Conserverie Algérienne de Rouïba (NCA Rouïba) est une société par actions (SPA), créée en 1966 par la famille Othmani. Elle opère dans le secteur Agro-alimentaire. Actuellement, l'entreprise est spécialisée dans la production des jus et des boissons au jus de fruits. Le siège social se trouve au niveau de la zone industrielle de Rouïba.

Le siège social de la société, couvrant des installations logistiques et industrielles, est situé à l'entrée de la zone industrielle de Rouïba à Alger. Le site de Rouïba comporte des locaux administratifs, une plateforme logistique ainsi qu'une siroperie de préparation de boissons, de nectars et de jus de fruits. NCA Rouïba possède trois (03) ateliers de conditionnement :

- **Deux ateliers pour l'emballage de carton aseptique TETRA PAK ;**
- **Un atelier pour l'emballage plastique (PET).**

En parallèle et pour satisfaire ses besoins logistiques, NCA Rouïba loue six (06) sites externes sous forme de dépôts et de chambres froides qui sont exploités pour le stockage de matières premières, de produits finis et de dépotage de conteneurs.

Pour la qualité de ses produits, NCA Rouïba a toujours inscrit la qualité et la sécurité comme faisant partie de ses objectifs stratégiques qui lui permettent de répondre aux

exigences environnementales. Ainsi, dans le domaine de la certification, l'entreprise a plusieurs réalisations comme :

- **La certification à la norme ISO 22000** : qui est une norme portant sur la mise en place d'un Système de Management de la sécurité des denrées alimentaires ;
- **La certification ISO 9001** : qui concerne la procuration des produits de qualité ;
- **La certification ISO 14001** : qui concerne la prise en considération des exigences environnementales dans le processus de production ;
- **L'adoption des lignes directrices de la norme ISO 26000** : celle-ci concerne le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Concernant l'engagement qualité et environnement, l'entreprise NCA Rouïba est classée comme étant la première (1<sup>er</sup>) entreprise agroalimentaire en Algérie à avoir obtenu en avril 2000 la certification qualité **ISO 9001** version 1994. Ainsi en 2008, l'entreprise installe son **système de management intégré** comprenant la nouvelle version **ISO 9001** pour la qualité et la norme environnementale **ISO 14001**.

Ce Système de Management Intégré permet à l'entreprise de s'engager dans la démarche de DD et de responsabilité sociale en proposant sur le marché des produits répondant aux exigences des consommateurs en termes de qualité et de respect de l'environnement.

Etant donné que NCA Rouïba est l'entreprise pilote de la responsabilité sociale des entreprises en Algérie, l'Etat algérien a choisi NCA Rouïba pour représenter l'Algérie dans le cadre du projet Responsabilité Sociale dans la région MENA (**RS-MENA**) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (**ISO**) et l'Institut Algérien de Normalisation (**IANOR**). Ce projet porte sur la promotion de la responsabilité sociale et du DD en Algérie. C'est un projet mondial qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de la nouvelle norme en 2010.

#### 4.2. **Restitution des résultats de l'enquête**

Le traitement des réponses obtenues au questionnaire et les réponses des différents entretiens avec les responsables de l'entreprise **NCA Rouïba** nous ont permis de synthétiser tous les éléments qui nous éclairent sur la notion de protection de l'environnement dans la démarche de DD au sein de l'entreprise. Ainsi, s'agissant de **l'état des lieux de la protection de l'environnement dans la démarche de DD de l'entreprise**, nous constatons que la question de DD constitue aujourd'hui, un véritable défi pour l'entreprise algérienne.

A cet effet, **les objectifs environnementaux** figurent parmi les objectifs stratégiques de l'entreprise étudiée. La prise en compte des préoccupations environnementales est justifiée d'abord par la volonté et l'ambition des dirigeants envers cette question sensible, qui concerne toute la population, par le respect des textes réglementaires qui mettent les nuisances à l'environnement sous peine judiciaire.

Pour le suivi de l'engagement de NCA Rouïba dans la protection de l'environnement, l'entreprise consacre dans son organigramme une structure **pour la gestion de l'environnement**. Cette structure est rattachée à la direction sous forme d'un système de

Management intégrée incluant : la qualité, la sécurité et l'environnement (Voir annexe 1). Par ailleurs, **la politique environnementale** à l'horizon **2030** de l'entreprise s'inscrit dans le cadre du **Développement Durable** grâce à l'intégration du *mangement proactif* dans le domaine de la protection de l'environnement. Pour cela, l'entreprise a mis en place des procédures nécessaires pour la prévention de toute pollution et la préservation des ressources.

Afin de mieux restituer les résultats obtenus de l'enquête, nous développons:

- La politique environnementale de l'entreprise ;
- Les cibles environnementales de l'entreprise.

### 4.2.1. La politique environnementale de l'entreprise

La vision de NCA Rouïba est « **d'Être champion Africain de l'industrie agro-alimentaire, contribuant activement au développement durable du continent** », s'intéressant à la dimension environnementale, elle a aussi défini sa politique environnementale que nous résumons dans les points suivants :

- Entretenir et développer une relation permanente avec toutes les parties prenantes en assurant une communication interactive et efficace ;
- Fournir à ses clients et consommateurs des produits et services de qualité répondant à leurs exigences, aux exigences légales et réglementaires et aux exigences des normes reconnues de Qualité ;
- Pratiquer un management basé sur l'équité, la rigueur et la transparence ;
- Optimiser l'utilisation des ressources naturelles en favorisant des technologies propres, ainsi que des technologies de recyclage ; et prévenir des risques de pollution et assurer l'efficacité énergétique au niveau de l'activité ;
- Préconiser un management participatif en développant les responsabilités individuelles et en stimulant les initiatives d'innovation et les dynamiques.

Aussi, afin de rendre plus efficace la politique environnementale, NCA Rouïba procède à la mise en place des campagnes de sensibilisation, d'information et de communication au personnel ainsi que la formation sur les questions environnementales d'amélioration continue. NCA Rouïba accorde également une importance pour la formation hygiène, sécurité et environnement. Pour l'entreprise, chaque nouvelle recrue reçoit une formation dans le domaine, soit environ 15 mn chacune.

Dans ce cadre, le nombre de formations ainsi que le budget consacré constituent un indicateur très utilisé pour mesurer la politique environnementale de l'entreprise. NCA Rouïba consacre à cet effet, un budget très important pour la formation, et le nombre d'agents formés varie selon l'effectif de l'entreprise. A ce titre, le tableau n°01 et le tableau n°02, respectivement nous informe sur l'évolution du nombre d'agents formés ainsi que le budget consacré à la formation environnementale.

**Tableau n°01 : le nombre d'agents formés de 2014 à 2018.**

| Années                 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|------------------------|------|------|------|------|------|
| Nombre d'agents formés | 650  | 690  | 708  | 756  | 850  |

**Source :** Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

Nous constatons que le nombre d'agents formés augmente d'une année à une autre. En effet, le nombre est passé de 650 à 690 de 2014 à 2015 et augmente jusqu'à 756 en 2017 pour atteindre le plus haut niveau en 2018 pour 850 soit une augmentation de 30.76% de 2014 à 2018. Ces chiffres reflètent donc les efforts de l'entreprise dans le domaine environnemental.

**Tableau n°02 : Evolution du budget consacré à la formation environnementale.**

| Années      | 2014   | 2015   | 2016   | 2017   | 2018   |
|-------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Budget (DA) | 150000 | 180000 | 200000 | 200000 | 220000 |

**Source :** Données internes à l'entreprise, 2019.

Concernant l'évolution du budget consacré à la formation environnementale, nous constatons que ce dernier croît d'une année à une autre suivant le nombre d'agents formés. Il est d'une valeur de 150000DA en 2014, 180000DA en 2015 et atteint les 220000DA en 2018 soit une augmentation de 46,66% de 2014 à 2018.

**Nous notons que NCA Rouïba** est consciente des défis environnementaux tels que le réchauffement climatique et la pollution sous ses différentes formes. Pour cela, elle met en place des politiques et des procédures nécessaires pour remédier aux problèmes environnementaux.

Ainsi, la formation du personnel constitue l'une des politiques de gestion de l'entreprise qui lui permet de parvenir à répondre aux besoins environnementaux.

#### **4.2.2. Les cibles environnementales de l'entreprise**

En conformité avec sa politique environnementale, NCA Rouïba fixe les objectifs suivants :

- L'amélioration de la gestion des déchets ;
- La mise en place d'une gestion rationnelle de la consommation de l'énergie et de l'eau ;
- La prévention des risques de pollution sous ses différentes formes ;
- Atténuer l'impact environnemental de l'activité et améliorer de façon continue la performance environnementale ;
- Privilégier la formation du personnel sur les questions environnementales.

A l'horizon 2030, l'entreprise définit ses cibles environnementales comme :

- Atteindre la neutralité en émissions de gaz à effet de serre en réduisant toutes leurs émissions de Gaz à effet de serre, sur toute la chaîne de valeur ;
- Eliminer toutes les émissions ayant un impact sur la couche d'ozone sur toute sa chaîne de valeur ;
- Atteindre la neutralité en consommation d'eau. Cette dernière ne doit pas être supérieure aux taux de renouvellement de la ressource ;
- Réaliser la production qui consommera une énergie à 100% d'origine renouvelable ;
- Recycler plus de 80% des déchets ;
- Utiliser à 100% des matières premières principales éco-labellisées ;
- Présenter Zéro (0) incidents de sécurité alimentaire en présentant des produits qui auront le plus haut niveau de qualité sanitaire ;
- Cibler le recyclage de 60% des emballages de ses produits ;
- Proposer un produit sain et promouvoir une consommation responsable et durable ;
- Atteindre la neutralité écologique.

Dans une conjoncture économique très délicate, accompagnée d'une modification dans le système écologique actuel et l'apparition des différents problèmes environnementaux du au développement de l'industrie, la prise en considération de l'environnement par NCA Rouïba semble être, aujourd'hui, une nécessité absolue.

### 4.2.3. L'expérience de NCA Rouïba dans la gestion des déchets

**NCA Rouïba** est consciente des défis environnementaux tels que le réchauffement climatique et la pollution sous ses différentes formes, pour cela elle met en place les politiques et les procédures nécessaires pour remédier aux problèmes environnementaux. La gestion des déchets constitue l'une des politiques industrielles qui permettent à l'entreprise de parvenir aux besoins environnementaux.

De manière générale, les déchets générés par le processus de fabrication de l'entreprise NCA Rouïba sont : le *carton* ; le *plastique* ; les *fûts* ; le *bois* ; les *bidons* ; les *déchets ménagers* ; le carton ***Tetra pack*** ; les *rejets liquides* et les *rejets atmosphériques*. On distingue ainsi trois types de déchets :

- Les déchets solides ;
- Les déchets liquides ;
- Les déchets atmosphériques.

La gestion de tous ces déchets au sein de l'entreprise constitue une opération très planifiée pour laquelle, les responsables accordent une très grande importance vu son impact, non seulement, sur la performance environnementale de l'entreprise mais aussi sur sa performance économique. C'est une *opération de tri sélectif à la source de la production des déchets*.

Une fois les déchets sont triés, l'entreprise propose un mode de gestion particulier pour chaque type de déchets.

#### 4.2.3.1. Pour les déchets solides :

Cette catégorie est subdivisée en deux sous catégories, une catégorie de *déchets solides est recyclée* pour une estimation de **348051.86 kg** (en 2017) et se présente comme suit :

- Le carton ;
- Le plastique ;
- Les fûts ;
- Le bois ;
- Les bidons.

L'entreprise fait appel à certains récupérateurs et recycleurs pour récupérer **100%** des déchets triés **Cartons (hors Tetra pack), plastiques, déchets métalliques etc.** NCA Rouïba estime la valorisation des déchets recyclés pour l'année 2017 pour un montant de six (06) Millions de DA.

L'autre catégorie de déchets solides est la catégorie des *déchets non recyclables* pour une estimation de **693031.86KG** durant la même année et pour lesquels l'entreprise envisage de trouver une solution d'ici la fin de l'année 2021. Dans cette catégorie de déchets, il y a :

- Les déchets ménagers ;
- Le carton **Tétra pack**.

Concernant l'emballage **Tétra pack**, l'entreprise envisage des solutions pour un recyclage à l'étranger en attendant des solutions au niveau local.

#### 4.2.3.2. Pour les rejets liquides

Selon le Responsable "environnement" de NCA Rouïba, ***l'eau est** « l'élément de la vie et de notre production. Notre engagement environnementale et la rareté de cette ressource font qu'aujourd'hui, nous faisons tout pour la préservation de cette ressource vitale et cela à travers la chasse aux fuites (cf. image ci-après) et en favorisant le recyclage ».*

Nous avons aussi conclu, sur la base de notre enquête par questionnaire, que NCA Rouïba déploie d'importants efforts pour préserver les ressources en eaux à travers une *gestion rationnelle basée sur la valorisation des eaux usées*. De plus, plusieurs actions sont entreprises par NCA Rouïba afin de réduire sa consommation en eau et avoir moins de rejets liquides ayant un impact négatif sur la biodiversité. Ces actions portent sur :

-Les rejets liquides industriels qui sont collectés dans une cuve d'égalisation d'une capacité de 200m<sup>3</sup> mise en service depuis le deuxième semestre de l'année 2012. Ceci permet le rabattement de la charge polluante avant l'évacuation via le réseau d'assainissement public vers la station d'épuration de Réghaia ;

-Le suivi de la qualité des eaux usées par des laboratoires externes. Ceci a démontré que le niveau des paramètres de pollution DBO<sub>5</sub> (Demande Biologique d'Oxygène), DCO

(Demande Chimique en Oxygène), MES (Matières En Suspension), pH, T°C, sont inférieurs aux normes exigées selon la réglementation en vigueur ;

-Le nettoyage des équipements de production qui s'effectue systématiquement après chaque cycle de production ;

-L'acquisition d'une station de neutralisation et d'épuration d'une valeur de **6 520 000 DA (en 2018)** pour la récupération des eaux de rinçage.

### 4.2.3.3. Pour les rejets atmosphériques

Les différentes émissions dans l'atmosphère de l'entreprise constituent une source de pollution. Afin de résoudre ce problème, l'entreprise a mis en place un certain nombre de procédures pour gérer convenablement ces rejets atmosphériques et contribuer à la protection et à la préservation de l'air. Parmi ces politiques nous pouvons citer :

-Le changement de fluide frigo rène R22 par R134a lors de l'acquisition d'un groupe de froid pour un montant de **8 300 000 DA en 2018**. Ceci s'inscrit dans le cadre de l'élimination des gaz CFC et la protection de la couche d'ozone ;

-Le changement du combustible des chaudières du diesel par le gaz naturel moins polluant, ce qui réduit, non seulement, la pollution de l'air mais aussi les risques de pollution des sols et des eaux ;

-L'acquisition de deux brûleurs pour les générateurs de vapeur (chaudières) pour un montant de **1 900 000 DA en 2018**.

Toutes ces politiques de gestion des déchets ont permis à l'entreprise de réaliser son objectif à savoir, de parvenir aux besoins environnementaux. En effet, (le tableau n°3), nous donne une idée sur l'évolution du taux de l'ensemble des déchets recyclés au niveau de NCA Rouïba.

**Tableau n°3 : Le taux des déchets recyclés**

| Années      | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------------|------|------|------|------|------|
| Le taux (%) | 29%  | 39%  | 37%  | 40%  | 44%  |

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

Nous constatons que le taux des déchets recyclés au sein de l'entreprise NCA Rouïba augmente d'une année à une autre. Cela reflète la *volonté de l'entreprise de faire face aux défis environnementaux et de s'inscrire dans une démarche de développement durable et de Responsabilité sociale*.

Nous pouvons avancer que dans le domaine environnemental, NCA Rouïba fournit des efforts énormes, ceci s'explique d'ailleurs par la certification à la norme environnementale ISO 14001. Par ailleurs, il est aussi important de mentionner que le concept de gestion des déchets, dans le cadre de l'instauration des principes de l'économie circulaire, est un concept indissociable des valeurs des dirigeants de NCA Rouïba. Cela fait qu'aujourd'hui,

NCA Rouïba figure au sommet des entreprises certifiées ISO 26000 dans la région dite (MENA) qui englobe le moyen orient et le nord africain.

## 5. Conclusion

Afin de collecter l'information nécessaire pour aboutir aux résultats obtenus, nous avons suivi une méthodologie basée à la fois sur l'aspect quantitatif via un questionnaire, distribué aux responsables de l'entreprise et sur l'aspect qualitatif, à travers des entretiens menés avec ces mêmes responsables. Notre objectif est de mieux interpréter les données collectées via le questionnaire.

Après avoir interprété l'information collectée dans le cas de la Nouvelle Conserverie Algérienne **NCA Rouïba**, les concepts de Développement Durable et de protection de l'environnement sont connus au niveau de l'entreprise, ce qui nous permet de confirmer la *première hypothèse* qui porte sur la connaissance de ces deux concepts.

Par ailleurs, il est important de noter que dans le domaine environnemental, les efforts de l'entreprise sont mis en valeur par la certification à la norme environnementale ISO14001 depuis 2008. Cela reflète l'importance accordée par l'entreprise aux défis environnementaux confirmant ainsi notre *deuxième hypothèse* supposée.

Le concept de protection de l'environnement et de développement durable sont indissociables des valeurs des dirigeants et responsables de NCA Rouïba. Cela fait qu'aujourd'hui, NCA Rouïba figure au sommet des entreprises certifiées **ISO 26000** dans la région **MENA** qui englobe le moyen orient et le nord africain.

La protection de l'environnement, dans le cadre de la mondialisation des économies, constitue une source de création de la valeur pour ces entreprises qui souhaitent intégrer le marché international

De plus, **NCA Rouïba** a décidé de s'inscrire dans la démarche de développement Durable en mettant en place un véritable **Système de Management Environnemental (SME)** permettant ainsi une gestion rigoureuse de l'environnement naturel. Ceci nous admet de valider la *troisième hypothèse* portant sur l'intégration de la protection de l'environnement dans le processus de gestion de l'entreprise. La protection de l'environnement pour cette entreprise est une **démarche volontaire** avant qu'elle ne soit réglementaire vu son impact sur l'activité économique de l'entreprise. Toutefois la protection de l'environnement a permis à **NCA Rouïba** de réduire le montant des consommations des différentes ressources et la quantité de certains déchets générés par le processus de production et à éliminer certains d'autres d'une part, de réduire le nombre de plaintes déposées ainsi que le nombre de non conformités enregistrées, d'autre part. Le respect de l'environnement est devenu un véritable défi pour les entreprises dans la mesure où la production sans préoccupations particulières peut entraîner des catastrophes écologiques qui sont fonction de la production des déchets et de la politique environnementale mise en place par chaque entreprise.

NCA Rouïba, étant un exemple d'entreprise impliquée dans la démarche de Développement Durable et de Responsabilité Sociale, a mis en place des politiques permettant de développer un mode de gestion des déchets. Cette gestion des déchets permet à l'entreprise de réduire les quantités de déchets générés ainsi que la quantité des matières premières consommées. A cet effet, suivant ce constat, nous pouvons *affirmer que NCA Rouïba a mis en place une véritable politique de gestion des déchets*, En revanche, si nous prenons l'exemple de l'eau, le résultat sur l'efficacité de sa gestion est tout à fait étonnant. L'entreprise enregistre des réductions de la consommation d'eau allant jusqu'à **95%**, ce qui lui a permis de réaliser des économies annuelles en exploitation qui peuvent atteindre les 67000 €. *En outre, en se référant aux résultats de l'étude de cette entreprise, nous pouvons noter que la politique de gestion des déchets affecte positivement l'activité de l'entreprise, ce qui nous permet de confirmer la quatrième hypothèse suivant laquelle les déchets sont une source de création de valeur pour l'entreprise.*

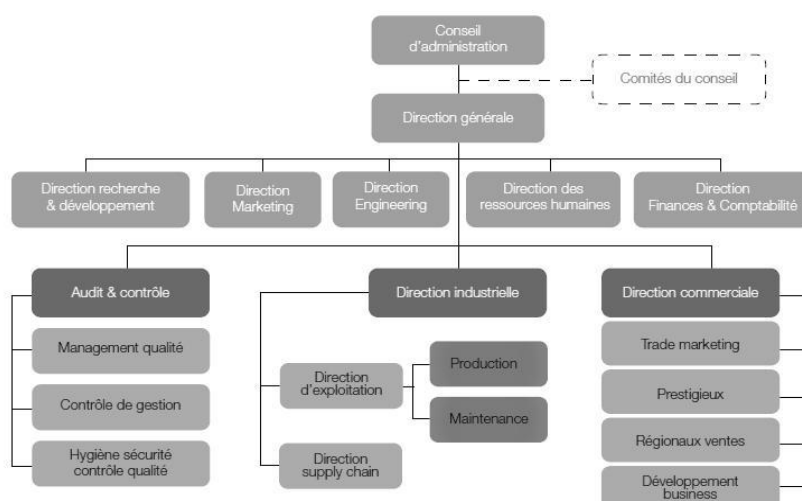
### 6. Liste bibliographique

- Abdlmalki, L. (2010). Economie de l'environnement et du Développement Durable, Edition Boeck, P. 27.
- Alfredo, S. (2008). Commerce Mondial et Développement Durable. Édition Hachette, paris.
- ADEME, (2013). économie circulaire : bénéfices socioéconomiques l'éco-conception et de l'écologie industrielle, stratégies et études, in : Aurez, V., LEVY J-C., (2019). Economie Circulaire, écologie de reconstruction industrielle. Ed CNCD, Paris.
- Benchenhou, A. (2005). Le prix de l'avenir : le Développement Durable. Edition Thotm, Paris, PP. 6-9.
- Bouacida RY, quelle intégration de l'Algérie dans le développement Durable, un essai d'analyse à partir d'indicateurs statistiques, el- bahith Review, université du 20.08.1955, Skikda, N°16, 2016.
- Brunel, S. (2004). Le développement durable : Que Sais- je. Ed Puf, Paris, PP.3-7.
- Chantal, B. (2006). Marché et développement durable : un modèle gagnant. Éd Alpha paris, P.22.
- Faure-Rochet. O, analyse environnementale, les clés de la réussite, Edition Afnor, Paris 2009, P.13.
- Godard, O., (2015). Environnement et Développement Durable : une approche méta-économique. Édition De Boeck, Bruxelles 2015, P.56.
- Jean-Claude. Lévy (2009), l'économie circulaire : l'urgence écologique, presse de l'école nationale des ponts et chaussées, in [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/economie\\_circulaire\\_cle817139.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/economie_circulaire_cle817139.pdf) consulté le 30.10.2019.
- Leininger, F., Le développement durable et ses enjeux éducatifs : Thèse pour obtenir le grade de docteur en géographie. Université de Lyon 2, (2009).
- Rahmani, CH ., Plan national d'Actions pour l'environnement et le Développement Durable (PNAE.DD) P.P.24-25 in <https://bit.ly/2M3gMQk>
- Tietenberg, T., Lewis, L. (2013). Economie de l'Environnement et Développement Durable, -Edition Pearson, paris, P.23.
- Le conseil national de la langue française, (2018), l'environnement, une notion polysémique, in <http://Sircome.fr>

- Rapport des Nations Unies sur le développement Durable. Projets territoriaux de DéveloppementDurableetAgenda21. In [https://www.saintmartindecau.fr/IMG/pdf/Projets\\_territoriaux.pdf](https://www.saintmartindecau.fr/IMG/pdf/Projets_territoriaux.pdf) ;
- Rapport du Ministère de l'Environnement ET de l'Aménagement du territoire (2002), in [www.mate.dz](http://www.mate.dz) ;
- Réglementation Algérienne sur les déchets, Loi n° 01 - 19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Article 5, in [www.journal officiel.dz](http://www.journal officiel.dz) consulté le 27.10.2019 à 15 h ;
- Réglementation Algérienne sur les déchets, Loi n° 01 - 19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Article 3, in [www.journal officiel.dz](http://www.journal officiel.dz) consulté le 27.10.2019 à 15 h.

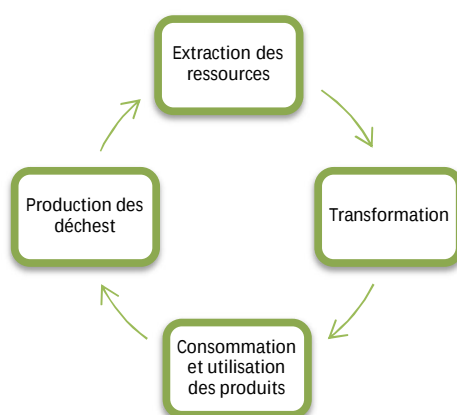
## 7. Annexes

### Annexe1 : organigramme de l'entreprise NCA Rouïba



Source : Documents internes de l'entreprise

### Annexe2 : le processus de l'économie circulaire



Source : Elaboré par nous mêmes.